

<https://www.paris-normandie.fr/id416264/article/2023-05-23/les-enseignants-du-superieur-...>

Par Barbara HUET

🕒 12 min read

Les enseignants du supérieur de l'université de Rouen en quête d'égalité avec leurs collègues chercheurs

Parce qu'ils se sentent lésés par rapport à leurs collègues enseignants-chercheurs, les enseignants du supérieur de l'université de Rouen ont décidé de démissionner de leurs fonctions administratives. Une action soutenue par la direction.



Publié: 23 Mai 2023 à 18h00 Temps de lecture: 2 min

« C'est à la fois injuste et humiliant. Pourquoi valoriser la recherche et pas l'enseignement alors qu'il s'agit des deux piliers de l'université ? » Sa lettre de démission à la main, Frédéric Desaint, professeur de gestion à l'IUT de Rouen ne décolère pas.

Mardi 23 mai 2023, vers midi, une cinquantaine de professeurs du supérieur se sont réunis devant le bureau du président de l'[université](#) afin d'exprimer leur mécontentement. Ils ne comprennent pas la différence de traitement entre leur catégorie d'enseignants (titulaires d'un concours de l'éducation nationale, comme l'agrégation ou le Capes) et celles des enseignants-chercheurs (qui ont soutenu une thèse et ont le titre de docteur).

Vidéo : des enseignantes ukrainiennes installées en Normandie poursuivent leur métier en France

Une prime annuelle réduite de moitié

« Depuis trente ans, nous avons tous la même prime annuelle, soit 1 260 €. » Cette prime a été revalorisée mais un fossé s'est créé : « Nous percevons désormais moitié moins que nos collègues enseignants-chercheurs, alors que nous nous investissons autant, poursuit Frédéric Desaint, porte-parole du mouvement. Outre l'enseignement, nous participons au bon fonctionnement de l'université en élaborant les emplois du temps, en recrutant des vacataires, en assumant des missions de coordination, de promotion et de direction de département. Or, on nous oublie complètement. C'est pourquoi nous déposons aujourd'hui nos lettres de démission de nos fonctions administratives pour la rentrée 2023. Nous espérons que le président de l'université fera remonter ces courriers au ministère. »

Le soutien des élèves et de la direction

Plusieurs élèves, notamment en filière Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) étaient également présents, afin de soutenir leurs professeurs.

La direction de l'université soutient, elle aussi, ces revendications et demande que « l'investissement de ces personnels soit reconnu au même titre que celui des collègues enseignants-chercheurs. Le régime indemnitaire des enseignants du supérieur doit être aligné sur celui des enseignants-chercheurs. »

Au nombre de 250, les enseignants du supérieur représentent 20 % des effectifs de l'université de Rouen.

Lire aussi

INFOGRAPHIE. Le label Pavillon Bleu, ça apporte quoi aux plages de Normandie ?

Avec 80 % de leurs notes au bac déjà connues, les lycéens normands ont du mal à retourner en cours

La cinéaste Catherine Breillat toujours meurtrie par son histoire avec le Normand Christophe Rocancourt

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :